

BILAN MORAL

Association *Les Ami.e.s de La Chesnaie*

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 27 Avril 2024

Durant l'année 2023, l'association *Les Ami.e.s de la Chesnaie* est restée en « dormance », et s'est principalement concentrée sur :

- 1) la recherche des sociétaires pour le **remboursement des parts sociales** de la SCIC ;
- 2) la finalisation du **paiement des expertises** utilisées pour construire la SCIC ;
- 3) l'organisation d'une journée **d'analyse de pratique avec Pascal Créte** ;
- 4) l'organisation de **réunions ponctuelles** ;
- 5) un **courrier récent adressé à Jean-Louis Place** pour faire l'inventaire des principales solutions apportées par le projet de SCIC et proposer une réflexion commune

1&2) Activités liées à la gestion financière suite au projet de SCIC

Certains sociétaires n'ayant pas communiqué leurs coordonnées, il a parfois été très fastidieux de les joindre afin de **rembourser leurs parts sociales**. A ce jour presque tous les sociétaires ont été remboursés. Il reste une poignée de sociétaires que nous ne savons pas comment contacter, ou qui ne répondent pas aux multiples relances pour leur demander de récupérer l'argent de leurs parts sociales.

Nous avons finalisé le **paiement des expertises** utilisées pour construire la SCIC : LEGICOOP et l'URSCOP.

3) Journée d'analyse de la pratique avec Pascal Créte

Le **vendredi 7 juillet**, une journée d'analyse de la pratique s'est déroulée à la ferme de **la Guilebardière en présence de Pascal Créte que nous remercions chaleureusement**. Ce temps était ouvert à tous.tes et nous avons été une quinzaine à nous réunir afin de faire le point sur cette aventure intense que fut ce projet de reprise sous forme de SCIC.

Différents temps ont ponctué les débats : un retour sur ce qu'il s'est passé puis une réflexion sur ce qui peut être par la suite.

C'est ainsi que plusieurs thèmes ont émergé des débats : la notion de **temporalité** (urgence), **institution** vs **établissement**, la problématique de **prise de la parole**, les problèmes d'**organisation**, la notion de **groupe** vs **collectif**, le rapport avec l'**extérieur**, la question du **rapport de force**, celle de la **place des pensionnaires**...

Et nous avons pu débiter un travail sur le « **et après ?** » et le « **pourquoi ?** », c'est à dire sur un socle de valeurs que nous défendons.

4) Réunions ponctuelles ouvertes à tous.tes

Des réunions ouvertes à tous.tes ont également eu lieu afin de faire le point sur la vente de la clinique, les envies de chacun.e et afin d'organiser cette nouvelle Assemblée Générale :

- ❖ Réunion du **jeudi 22 juin**, préparation de la journée d'analyse de la pratique ;

Une phase d'inactivité de l'association pendant 4 mois conforme à la résolution d'association en « dormance », lors de l'AGE de janvier 2023, et en rapport avec la temporalité de la vente.

Le **4 novembre** a émergé l'idée de se réunir plus souvent pour organiser une **AG de dissolution** de l'association car nous pensions alors que la Fondation Falret allait acheter la clinique, et que l'objet de l'association d'acheter la clinique de La Chesnaie serait rendu caduc.

- ❖ Réunion du **jeudi 23 novembre**, validation par le collectif du projet d'organiser l'**AG de dissolution** ;
- ❖ Réunion du **lundi 18 décembre**, annonce du **retrait de la Fondation Falret**, nous faisons un **tour de table** où chacun s'exprime sur son analyse de la situation, son ressenti, ses désirs ou absence de désir. Le retrait de Falret sur fond de refus constant du vendeur est l'occasion pour chacun de reformuler son point de vue, de l'actualiser avec de nouveaux mots. Il ressort **des points de vue parfois très divergents** les uns des autres sur l'analyse de la situation et les actions possibles ou souhaitables.

Il se dégage deux tendances majoritaires :

- Le groupe est **globalement pessimiste** sur l'avenir de la clinique, constat que la clinique est à la fois « **inachetable** » et « **invendable** » en l'état à cause des travaux immobiliers ;
 - La majorité du groupe souhaite maintenir que l'AG de 2024 soit l'occasion de dissoudre, tandis qu'une minorité n'est pas d'accord mais se plie à la majorité.
- ❖ Réunion du **lundi 22 janvier**, les modalités de l'AG ordinaire et de l'AGE se précisent. Décision que les **membres du CA soient démissionnaires** avant le débat sur la dissolution.
 - ❖ Réunion du **lundi 4 mars**, la réunion commence par un **long tour de table** où chacun peut exprimer son **analyse et ressenti**. Le groupe est toujours traversé par des différences de point de vue sur les actions à mener, mais il y a des prises de consciences qui convergent en termes d'inquiétudes :

- Prise de conscience que le retrait des fondations à but non-lucratives tend à rapprocher la Chesnaie d'acheteurs lucratifs dont les logiques de rentabilités risquent de « percuter » les valeurs et méthodes de travail
- Le constat pessimiste sur l'impasse de la vente et de l'immobilier est très présent dans les esprits.

Accord du groupe pour qu'un petit nombre rédige un courrier adressé à Jean-Louis Place, coécrit par Bastien, Gwenvael et Jean E. L'objectif est de présenter l'ensemble des ressources financières et administratives qui ont contribuées à rendre possible le projet de SCIC, et adopter une posture de dialogue et de réflexion commune avec Jean-Louis Place. Le courrier mentionne plusieurs éléments du projet dont il ignorait totalement l'existence jusqu'à lors.

❖ Réunion du **lundi 8 avril** pour finaliser l'organisation de l'AG d'aujourd'hui.

5) Courrier adressé à Jean-Louis Place par Bastien et Gwenvael pour *Les Ami.e.s de La Chesnaie*

Le courrier a été remis entre le 19 Avril.

Après lecture du courrier **Jean-Louis Place a demandé à rencontrer Bastien et Gwenvael**, pour demander des informations complémentaires, sans que nous connaissions ses intentions.

La rencontre n'a pas été possible avant l'AG d'aujourd'hui 27 Avril, aura lieu début mai.

Lecture possible du courrier sur demande de l'assemblée.